

12 Sports

Football/National-Foot 1/11e journée-Match en retard/Olympique de Mandji/Akanda FC : 0 - 0

Une rencontre insipide

J.P.A

Port-Gentil/Gabon

Stade Pierre-Claver Di-vunguy de Port-Gentil, samedi dernier. En match comptant pour la 11e journée en retard du National-Foot, Olympique de Mandji et Akanda FC font jeu égal. (0-0). Arbitre : Bé-renger Antsaraga, assisté de Serge Bastrel Meye et Vidal Ivy. 4e arbitre : Kévin Kouyi. Commissaire : Jean Cy-riaque Frédéric Ogoula. Avertisse-ments : Larry Bekale Au-bame (25e), Ghislain Mve Ndong (73e), Yan-nick Ella Essono (79e) d'Olympique de Mandji, Ben Biyenzi

(80e et 82e) d'Akanda FC. Exclusion de Ben Biyenzi (82e) d'Akanda FC. Pelouse et terrain en bon état dans l'en-semble. Temps chaud. Public insignifiant.

LA rencontre en retard comptant pour la 11e journée du National-Foot, ayant opposé Olympique de Mandji et Akanda FC, s'est sol-dée par un score de pa-rité (0-0). Un résultat qui reflète la physiono-mie d'une partie insi-pide, où il a fallu attendre la 30e minute pour enregistrer la pre-mière action d'éclat. Celle-ci est à mettre à l'actif des locaux, lorsque Le Destin Bon-

golo, lancé par Roland Fiston Betoughe, perd son duel devant Florent Ngouandzela, le portier Akandais. Avant que Larry Bekale Aubame ne soit stoppé par le dé-fenseur Erwin Nguema (33e).

Les visiteurs réagissent par Cédric Mve Mints, qui échoue lamentable-ment devant les buts adverses (35 e), puis par Wladimir Aworet, qui rate le cadre, mal-gré sa bonne posture (41e). La mi-temps in-tervient sans rien au marquoir.

A la reprise, Akanda FC se signale en premier, par Ruch Mbouogho, qui vendange la balle

offerte par le "vieux briscard" Georges Am-bourouet (55e), puis par Cédric Mve Mints, qui se fait ravir le cuir par Anselmo Mas-samba, au moment d'armer sa frappe (57e).

La bande à l'entraîneur Brice Ondo multiplie les offensives dans le camp adverse, mais sans trouver le chemin des filets. Comme en té-moignent ces nom-breuses actions infructueuses de Wil-fried Ebane Abessolo (60e et 62e), Johnson Nwachuku (65e) et Naby Kamano (68e).

A l'opposé, l'Olympique de Mandji se crée, à son

tour, des actions de but qui, également s'avè-rent vaines. Notam-ment une situation de but que le substitut Ar-naud Lembi, ne peut ca-tapulter au fond des filets akandais (70e), et les deux occasions gâ-chées par Le Destin Bongolo (74e et 80e).

Les équipes de Mandji : Mensah Nsou-hoho (capitaine), An-selmo Massamba, Pascal Nguimbi, Ser-ruch Eyeghe Eyeghe, Yannick Ella Essono, Yoann Essoa, Larry Be-kale Aubame puis Mi-guel Boueni (77e), Ghislain Mve Ndong, Le

Destin Bongolo, Franck Nganga Nziengui puis Arnaud Lembi (67e), Roland Fiston Be-toughe puis Christo-pher Tsinga Mba (62e). **Entraîneur :** Armand Doucka.

Akanda FC : Florent Ngouandzela, Erwin Nguema, Franck Obam-bou (capitaine), Wil-fried Ebane Abessolo, Johnson Nwachuku, Landry Mboumba puis Naby Kamano (66e), Wladimir Aworet, Ruch Mbouogo puis Ben Biyenzi (66e), Cédric Mve Mints puis Gildas Kinga (86e), Georges A m b o u r o u e t . **Entraîneur :** Brice Ondo.

Classement revu du National-Foot 1 après le dénouement du litige Stade Mandji/POG FC et les deux matches en retard joués : Mangasport/FC 105 et Olympique de Mandji/Akanda FC

• **1er AS Mangasport :** 28 points, 12 matches joués, 9 victoires, 1 nul, 2 défaites, 21 buts marqués, 9 encaissés, +12

• **2e CF Mounana :** 24 points, 12 matches disputés, 7 victoires, 3 nuls, 2 perdus, 25 buts marqués, 10 encaissés, +15

• **3e USB :** 22 points, 12 joués, 6 victoires, 4 nuls, 2 perdus, 16 buts réus-sis, 6 buts concédés, + 10

• **4e AS Pélican :** 21 points, 12 matches dis-pués, 6 victoires, 3 nuls, 3 perdus, 22 buts mar-

qués, 17 encaissés, +5

• **5e Akanda FC :** 20 points, 12 joués, 5 ga-gnés, 5 nuls, 2 perdus, 15 marqués, 9 encais-sés, +6

• **6e Missile FC :** 19 points, 12 joués, 5 vic-toires, 4 nuls, 3 défaites, 15 buts marqués, 13 concédés, +2

• **7e USO :** 16 points, 12 matches disputés, 4 vic-toires, 4 nuls, 4 défaites, 11 buts marqués, 13 en-caissés, -2

• **8e Port-Gentil FC :** 15 points, 12 rencontres

disputées, 4 victoires, 3 nuls, 5 défaites, 14 buts marqués, 15 encaissés, - 1

• **9e AO CMS :** 14 points, 12 joués, 3 victoires, 5 nuls, 4 défaites, 13 buts marqués, 15 encaissés, - 2

• **10e Stade Mandji :** 11 points, 12 joués, 3 ga-gnés, 2 nuls, 7 perdus, 12 marqués, 18 encais-sés, -6

• **11e Nguen'Asuku :** 11 points, 12 joués, 3 vic-toires, 2 nuls, 7 défaites, 17 buts marqués, 26 en-caissés, -9

11

• **12e Olympique de Mandji :** 11 points, 12 disputés, 2 victoires, 5 nuls, 5 perdus, 11 buts marqués, 22 encaissés, -

• **13e FC 105 :** 9 points, 12 joués, 1 victoire, 6 nuls, 5 défaites, 11 buts marqués, 15 encaissés, -

4

• **14e Stade Migovéen :** 6 points, 12 joués, 1 vic-toire, 3 nuls, 8 défaites, 10 buts marqués, 25 en-caissés, -15

Match en retard

Mangasport domine le FC 105

Vainqueur du FC 105 par 2 buts à 1, Manga-sport a remporté son match en retard comptant pour la 11e jour-née du National-Foot 2015-2016. Les Mi-

neurs, qui se sont im-posés grâce aux buts d'El Hadj Adama Mbaye (6e) et Roy Ndoutou-mou (48e), après l'ou-verture du score des visiteurs par Eugène

Amoah (4e), comptent désormais 4 points d'avance sur leur dau-phin, le CF Mounana. Ils sont également assurés du titre de champion de la phase aller.



Mangasport en triomphant du FC 105 s'assure désormais du titre de champion de la phase aller du National-Foot.

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

CABINET DU MINISTRE

N° 0221 /MBCP/CM



COMMUNIQUE

Dans le cadre de l'assainissement du fichier des baux administratifs, le Ministre du Budget et des Comptes Publics invite, dès publication du présent communiqué, tous les propriétaires des bâtiments à usage de logements et Bureaux, titulaires d'un contrat de bail conclu avec l'Etat à bien vouloir se rapprocher des services compétents de la **Direction du Patrimoine Administratif et des Assurances** sis au Camp de police AKIMIDJOGONI, près de la SOGATRA pour affaire les concernant au plus tard le 30 mars 2016. Les intéressés devront se munir des pièces suivantes :

- ✓ Titre foncier ;
- ✓ Rapport d'expertise ;
- ✓ Contrat de bail.

Tout bailleur qui ne se sera pas présenté avant cette date, ne bénéficiera pas du paiement de ses loyers du premier semestre 2016 et ce, jusqu'à la régularisation de chaque situation.

Fait à Libreville, le 02 MARS 2016

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics


LE MINISTRE
Christian MAGNAGNA